

Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse

janvier 2021

J'ai le plaisir de vous présenter un sommaire des résultats de la consultation d'octobre et novembre 2020. Un rapport détaillé se trouve sur le site Web www.presbyteresaintmichel.com, sous l'onglet « OSER RÊVER ».

Remerciements : Je remercie tous ceux qui ont participé au processus de consultation, pris le temps de réfléchir et de rêver à l'avenir du presbytère, de la grange à dîme et des terrains adjacents. Je remercie tous ceux qui m'ont adressé des propos encourageants et motivants et qui se sont portés disponibles pour me donner un coup de main dans les mois à venir.

Mise en contexte : Le 7 octobre dernier, j'ai initié une démarche consultative pour rejoindre le plus de résidents possible afin de les sensibiliser à la valeur patrimoniale du presbytère, connaître leurs opinions concernant le cœur du village et recueillir le plus d'idées possible quant à la revalorisation de l'ensemble immobilier. Cette démarche a été précipitée par une décision du Conseil municipal de tenter de renégocier le Protocole d'entente et le Contrat d'acquisition des biens de la fabrique. Pour consulter, un site Web a été créé et un projet-catalyseur proposé pour susciter une réflexion et démarrer la consultation. Les citoyens pouvaient soumettre leurs commentaires et suggestions en utilisant le site Web. Certains ont partagé leurs idées de vive voix par téléphone ou par Facebook. Le processus de consultation s'est terminé le 13 novembre dernier.

Quelques données : Le processus a débuté par un courriel à 130 résidents et par la distribution d'un feuillet aux 800 résidences de la Municipalité. Durant la période du 7 octobre au 13 novembre, 1 164 personnes ont visionné le site Web et la vidéo. Au-delà de 200 courriels et messages furent reçus.

Consensus populaire – Source d'inspiration

1. Les Michelois et Micheloises tiennent résolument au presbytère et à son site. Ce patrimoine immobilier fait partie de leur ADN; on ne peut pas imaginer le cœur du village et l'identité micheloise sans le presbytère, la grange à dîme et les terrains adjacents. Ce patrimoine est une présence quotidienne dans la vie des citoyennes et citoyens.

2. Les citoyens sont fiers d'habiter un village historique et patrimonial qui donne un cadre de vie, une cohésion

sociale et une qualité de vie exceptionnelle. Saint-Michel-de-Bellechasse, c'est notre *petit coin magique*...

3. L'ensemble immobilier composé du presbytère, de la grange à dîme et des terrains adjacents possède une *valeur inestimable* du point de vue historique, patrimonial, religieux, culturel, éducatif/pédagogique, environnemental, esthétique, touristique, social et économique.

4. Cette *valeur inestimable* doit être reconnue formellement par la Municipalité et les autres instances gouvernementales.

5. L'ensemble immobilier est perçu comme pouvant être un moteur et levier social, économique et culturel important pour l'avenir de la Municipalité.

6. La sauvegarde et la revalorisation de l'ensemble immobilier est une responsabilité à la fois collective et partagée qui doit être assurée et financée par les Michelois, les Bellechassois et l'ensemble des Québécois.

7. Les contribuables de Saint-Michel ne veulent pas, et ne peuvent pas, à eux seuls réaliser la sauvegarde et la revalorisation. *L'apport financier des autres paliers gouvernementaux et d'autres sources de revenus est un pré-requis.*

8. Tout projet futur pour sauvegarder et revaloriser l'ensemble immobilier devra :

- reposer sur une *vocation communautaire, rassembleuse, multi-générationnelle et apolitique,*
- être consacré à une mission *éducative/pédagogique, muséale, culturelle et touristique,*
- servir à *perpétuité* les générations présentes et futures,
- respecter la *noblesse* du paysage, l'harmonie du milieu et la valeur historique du site,
- être *accessible et ouvert* au public à l'année longue,
- être *échelonné* sur plusieurs années et
- *impliquer et engager* les citoyens au cours des prochaines étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre.

Réflexions spécifiques sur le « projet-catalyseur »

Les Michelois et Micheloises ont réfléchi sur le « projet catalyseur » du site Web. Ces témoignages devront être pris en considération lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet communautaire futur.

1. Aucun bâtiment ne doit être envisagé à l'ouest du presbytère; un immeuble à cet endroit brimerait la vue panoramique et briserait l'harmonie du site.

2. Presbytère et grange à dîme : La proposition de sauvegarder et de restaurer ces deux immeubles est soutenue. Bien que quelques citoyens aient suggéré d'aménager la bibliothèque dans l'espace presbytère, la majorité des répondants préfèrent lui consacrer une dimension muséale, éducative, culturelle et touristique.

a. Converti en *Pavillon Patrimoine*, le presbytère restauré serait dédié à l'histoire des lieux, aux villages du littoral, aux familles fondatrices, aux personnages illustres et aux industries marquantes. Ce Pavillon a le potentiel d'être un centre d'excellence et d'innovation pour le patrimoine bâti de Bellechasse et du Québec. Il pourrait être ouvert à l'année longue pour accueillir groupes scolaires, historiens, chercheurs, généalogistes, sociétés historiques, architectes patrimoniaux etc.

b. Converti en *Pavillon Traditions*, la grange à dîme restaurée serait dédiée au musée de Daniel Pouliot, artisan passionné, où l'histoire et les traditions du littoral de Bellechasse et du Québec pourraient être présentées et racontées. L'exposition permanente présenterait un monde en miniature qui illustrerait des traditions populaires, métiers ancestraux, scènes de famille et patrimoine bâti québécois. Les visiteurs entreraient en contact avec une vie rurale et agricole disparue. Le *Pavillon Traditions* serait un hommage à nos ancêtres, ces travailleurs acharnés, témoins d'une histoire souvent oubliée. Le *Pavillon Traditions* pourrait être ouvert à l'année longue pour accueillir groupes scolaires etc.

3. La proposition de construire un *Pavillon Accueil* est soutenue et serait un trait d'union entre le *Pavillon Patrimoine* et le *Pavillon Traditions*.

• Le *Pavillon Accueil* serait l'entrée principale aux espaces muséaux pour les visiteurs, touristes et groupes, serait le lieu d'accueil pour la programmation éducative, muséale et touristique et serait le début de circuits patrimoniaux et de mini-expériences touristiques. On pourrait y retrouver une aire de repos munie d'un café/terrasse, un comptoir de produits locaux et d'autres services aux visiteurs (salles de repos, vestiaires) etc.

4. La proposition de construire un *Pavillon Bibliothèque* est soutenue. Ce *Pavillon* est perçu comme un lieu où les gens pourraient se rencontrer, échanger, discuter, se distraire, apprendre, créer, travailler et exposer.

• Une bibliothèque, ouverte gratuitement et offrant des services *diversifiés et novateurs*, deviendrait un *pôle rassembleur*. Ce *Pavillon* a, selon les commentaires, une pertinence communautaire, multi-générationnelle, culturelle et éducative. Un lieu dynamique; un espace de convivialité.

5. La proposition de construire un *Pavillon Mairie* à l'ouest du presbytère n'est pas retenue. Le site doit être apolitique. La préférence est de rénover l'ancien Palais de justice afin d'y loger la Mairie.

Prochaine démarches

La première démarche de sensibilisation, réflexion et consultation initiale, est terminée. Le rapport *Oser Rêver* est publié sur le site Web www.presbyteresaintmichel.com.

Dans le but de préparer une demande de subvention auprès du Gouvernement du Québec dans le cadre du *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier*, il faut préciser et structurer un projet de sauvegarde et de revalorisation du presbytère, de la grange à dîme et des terrains adjacents. Le programme de soutien se termine le 31 mars 2022.

Un plan de travail et un échéancier des démarches futures ont été préparés et se trouvent dans le rapport *Oser Rêver*.

Sylvie Lauzon
Conseillère municipale

www.presbyteresaintmichel.com

